

Stratégie d'avancement commune du loisir en Nouvelle-Écosse



Stratégie d'avancement commune du loisir en Nouvelle-Écosse



Table des matières

Section 1 : Introduction / 1

Section 2 : Éléments clés du Cadre pour
le loisir au Canada / 4

Section 3 : Priorités de la Nouvelle-Écosse / 7

Section 4 : Résumé de la Stratégie
d'avancement commune du loisir
en Nouvelle-Écosse / 19

Section 5 : Aller de l'avant / 20

Section 6 : Annexe I
Résumé des étapes de la mise au point
de la Stratégie d'avancement commune
du loisir en Nouvelle-Écosse / 22

Annexe II
Documents passés en revue pour
l'élaboration de la Stratégie / 24

Section 1

Introduction

L'histoire du secteur du loisir de la province est remplie de richesse et de succès pour ce qui de faire participer les Néo-Écossais à des expériences de loisir novatrices de haute qualité. Ces expériences, qu'elles soient physiques, sociales, intellectuelles, créatives ou spirituelles, contribuent au bien-être individuel, à des collectivités dynamiques, prospères et saines et à une relation plus étroite avec la nature. Les personnes et organismes qui forment le secteur du loisir ont travaillé en collaboration avec les différents secteurs, établi de profondes racines dans les communautés, mis en place un ensemble unique de compétences et mis au point une infrastructure physique considérable.

Nous faisons face à d'importants défis sociaux et environnementaux et il a été démontré que les loisirs jouent un rôle important pour les surmonter. Par exemple, la participation à des loisirs aide à réduire l'obésité, le diabète, les comportements antisociaux, l'isolement social et les répercussions négatives sur l'environnement. Au fur et à mesure que les coûts liés à ces défis augmentent, la valeur des loisirs en tant que moyen de les réduire augmente aussi.

Des données probantes indiquent également que les loisirs ont des répercussions positives sur le tourisme, qu'ils attirent les entreprises, enrichissent les voisinages et favorisent la protection de l'environnement.

Le domaine a atteint un point critique de son évolution. Pour continuer d'avancer le loisir peut et devrait contribuer de façon plus importante à la qualité de vie et avoir une plus grande portée en ce sens.

Le dialogue sur un avenir progressif pour les loisirs a commencé avec le Sommet national des loisirs tenu au Lac Louise à l'automne 2011. Un engagement à mettre au point un cadre national pour les loisirs, incluant une vision plus audacieuse pour le secteur, est ressorti de ce sommet. D'importants efforts visant à consolider la recherche, à consulter les leaders de pensée et les intervenants clés et à créer le consensus ont permis l'élaboration du document historique intitulé *Sur la voie du*

bien-être – Cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada. Les ministres provinciaux et territoriaux responsables du sport, de l'activité physique et du loisir ont appuyé ce cadre, tout comme le gouvernement du Canada, en février 2015.

Dans la lancée de ce mouvement national, Loisirs Nouvelle-Écosse et la Division de la vie active du ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse ont fait équipe pour mettre au point une stratégie audacieuse d'avancement du loisir partout en Nouvelle-Écosse. Des efforts similaires sont actuellement déployés dans d'autres territoires de compétences partout au pays.

Il n'est peut-être pas surprenant de constater que les idées qui ont été mises au point à l'échelle nationale et en Nouvelle-Écosse sont très similaires. Dans les deux cas, elles étaient éclairées par les mêmes recherches, meilleures pratiques et discussions nationales. L'étendue du parallélisme est clairement ressortie dans le cadre d'une série de consultations avec des professionnels et des bénévoles du monde du loisir tenue en mai 2014 pour discuter de la version préliminaire d'un cadre national et fournir des commentaires à son sujet. La rétroaction reçue au sujet du cadre a été extraordinairement positive et uniforme. Le document a été perçu comme étant très pertinent pour la Nouvelle-Écosse. Il formulait efficacement les défis et les possibilités auxquels fait face le loisir. Il fournissait aussi une vision d'avenir audacieuse et progressive, de même qu'un fascinant ensemble de buts et de priorités. Les consultations ont permis de constater avec clarté qu'il y aurait de nombreux avantages pour le secteur du loisir en Nouvelle-Écosse d'inclure les éléments clés du cadre national (les définitions, les défis émergents et les possibilités pour le loisir, la vision, les valeurs et les cinq buts stratégiques). De plus, il était clairement nécessaire de mettre au point une stratégie provinciale définissant comment nous pourrions contribuer de façon significative au programme national tout en donnant suite aux priorités et aux orientations plus pertinentes pour nous.

Par conséquent, le secteur du loisir de la Nouvelle-Écosse a adopté *Sur la voie du bien-être – Cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada* comme cadre directeur, et la présente stratégie mettra l'accent sur les orientations et les priorités les plus pertinentes pour notre contexte provincial.



Il est utile de passer en revue le document du cadre national dans son ensemble. Il n'est pas joint au présent document, mais vous pouvez y avoir accès [ici](#), dans le site Web de l'Association canadienne des parcs et loisirs.

Le but du présent document, *Stratégie d'avancement commune du loisir en Nouvelle-Écosse – Buts, priorités et répercussions* est de clarifier une vision commune et un ensemble de priorités qui reflètent les aspirations et le plus vaste potentiel du secteur du loisir dans la province. Il a aussi pour but de renforcer l'harmonisation des plans et politiques et de favoriser des possibilités encore plus riches de collaboration et de partage des ressources. Il a pour but d'encourager l'innovation et la mise sur pied d'initiatives complémentaires. Il vise aussi à fournir un plan directeur sur les façons dont les gouvernements, les ONG, les organismes communautaires et autres peuvent contribuer au système du loisir. On trouve au cœur de cette stratégie un moyen de faire avancer les répercussions du loisir en Nouvelle-Écosse.

Au cours d'une année et au moyen d'une série de consultations et de réunions, le secteur du loisir de la Nouvelle-Écosse a atteint un consensus sur la façon d'aller de l'avant. Le présent document est le résultat d'un processus de réelle collaboration, d'une vaste participation, de discussions réfléchies et stratégiques et d'un engagement à mettre l'accent sur un ensemble limité de priorités qui permettent d'obtenir les plus grandes répercussions possibles.

Section 2

Éléments clés du Cadre pour le loisir au Canada

Une nouvelle définition du loisir

En 1974, les délégués présents lors de la première conférence nationale des ministères provinciaux responsables du loisir ont approuvé la déclaration suivante : « Les loisirs sont un besoin humain fondamental pour les citoyens des deux sexes à tout âge et quels que soient leurs centres d'intérêt et ils sont essentiels au bien-être physique, social et psychologique de l'être humain. » Notre compréhension des loisirs a certes évolué depuis, mais le rôle des loisirs dans le bien-être n'a fait que grandir.

Précédemment, les loisirs étaient définis et mesurés en fonction des possibilités de qualité offertes. Toutefois, pour emprunter la phrase des économistes, offrir des possibilités est nécessaire, mais ce n'est plus suffisant. Nous devons viser plus haut et évaluer la contribution des loisirs en fonction des résultats.

Ainsi, compte tenu de cette transition vers un accent accru sur les résultats, le cadre national définit le loisir comme suit :

On parle de loisir pour décrire l'expérience vécue lorsque nous choisissons librement de participer à des activités physiques, sociales, intellectuelles, créatives et spirituelles qui renforcent le bien-être des individus et de la communauté.

Bien que le cadre national et la présente stratégie commune adhèrent entièrement à cette vaste définition du loisir, ils ont aussi adopté une forte orientation, mais non exclusive, sur la dimension physique du loisir en raison des importants bienfaits pour la santé qui se rattachent à l'activité physique.

Programme émergent du loisir au Canada

Le document *Sur la voie du bien-être – Cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada* est le résultat d'un effort de collaboration entre les gouvernements provinciaux et territoriaux (sauf le Québec), l'Association canadienne des parcs et loisirs et les associations provinciales et territoriales des parcs et loisirs.

Cet important cadre a été mis au point au moyen d'une série de sommets et de consultations tenus à l'échelle nationale et réunissant des leaders de pensée et des intervenants de l'ensemble du secteur.

Une vision audacieuse du loisir est présentée dans le cadre national...

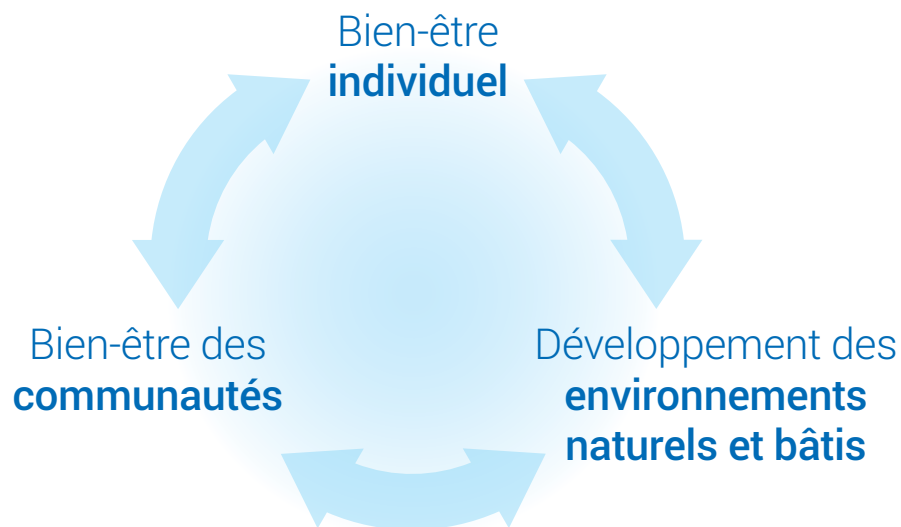
Nous envisageons un Canada dans lequel tous se livrent à des activités de loisir significatives et accessibles qui favorisent :

le bien-être individuel : individus connaissant un bien-être mental et physique optimal qui sont motivés et apportent une contribution positive à la vie de leur famille et de leur communauté;

le bien-être des communautés : communautés où règne la bonne santé, qui sont accueillantes, qui ont de bonnes capacités de résilience et qui sont viables et durables;

le développement des environnements naturels et bâtis : endroits et espaces qui sont appréciés, pris en charge et entretenus.

Ces aspects sont étroitement liés comme le démontre le diagramme suivant.



Le cadre contient cinq buts qui aideront à atteindre la vision.



But 1 : Une vie active et saine

Favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif grâce au loisir.



But 2 : Une intégration et une accessibilité au loisir

Renforcer l'intégration et l'accessibilité au loisir pour les populations confrontées à des obstacles les empêchant de participer aux activités.



But 3 : Des liens entre les gens et la nature

Aider les gens à nouer des liens avec leur environnement naturel grâce au loisir.



But 4 : Des environnements favorables à la pratique

S'assurer que soient offerts des environnements physiques et sociaux dans lesquels les gens se sentent soutenus, qui les encouragent à participer à des activités de loisir et qui contribuent à souder les communautés.



But 5 : Le développement d'une capacité d'agir du secteur du loisir

Assurer la viabilité et le développement du secteur du loisir.

Le secteur du loisir en Nouvelle-Écosse adhère entièrement au cadre national à titre de cadre directeur. Nous croyons qu'il formule efficacement les défis et les possibilités auxquels fait face le secteur du loisir, qu'il fournit une vision d'avenir audacieuse et progressive, qu'il exprime les valeurs et les principes directeurs envers lesquels nous nous sommes engagés et qu'il précise un ensemble de buts convaincants.

Inutile de dire que le secteur du loisir en Nouvelle-Écosse a besoin d'un ensemble de priorités d'action propre à la province. La section qui suit présente en détail les priorités provinciales liées à chacun des buts.

Section 3

Priorités de la Nouvelle-Écosse



But 1 du cadre national : Une vie active et saine.

Favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif grâce au loisir.

Priorité 1.1 de la Nouvelle-Écosse

Les Néo-Écossais ont les compétences en matière de loisir et le savoir-faire physique voulus pour être actifs toute leur vie.

La vie active grâce au loisir est essentielle au sain développement de l'humain et de communautés dynamiques. Développer des compétences en matière de loisir et un savoir-faire physique sert de fondement pour jouer et pour participer à une vaste gamme d'activités récréatives à toutes les étapes d'une vie riche et épanouissante.

Les compétences en matière de loisir font référence à la connaissance, à la compréhension, aux compétences, à la confiance et à la motivation permettant de valoriser le loisir tout au long de la vie et d'y participer.

Aspects d'intérêt particulier

- Développer une compréhension commune du rôle du loisir dans la promotion du savoir-faire physique requis pour avoir une vie active.
- Promouvoir la formation et le perfectionnement des professionnels et des bénévoles du secteur du loisir et autres secteurs pour accroître les compétences en matière de loisir et le savoir-faire physique en mettant l'accent sur :
 - les enfants d'âge préscolaire,
 - les enfants de l'école primaire, et
 - les personnes âgées.
- Renseigner les gens et collaborer avec nos collègues des autres secteurs, y compris la santé publique et les services sociaux, pour promouvoir une vie active comme composante clé du bien-être individuel et communautaire.
- Travailler avec les communautés et les partenaires pour faire avancer les compétences en matière de loisir et le savoir-faire physique.

Priorité 1.2 de la Nouvelle-Écosse

Les enfants et leurs familles sont physiquement actifs chaque jour en jouant dans divers milieux et en mettant l'accent sur la participation à des activités en plein air.

Il a été démontré que les changements dans la façon dont les enfants passent leur temps ont eu des répercussions négatives sur leur santé et leur bien-être. La vie des enfants est davantage planifiée, orientée vers les médias et sédentaire. Ils participent moins à des jeux non structurés – et jouent moins dehors, en particulier. La valeur qu'accordent les familles au loisir et à leur participation à des loisirs exerce une grande influence sur l'intégration du loisir – et de ses bienfaits – dans la vie des enfants.

Aspects d'intérêt particulier

- Appuyer l'intérêt et les capacités des professionnels d'éducation préscolaire et des professeurs d'enseignement primaire pour qu'ils fassent la promotion et qu'ils dirigent des activités physiques de qualité et des jeux extérieurs.
- Fournir des ressources à explorer, faciles d'accès, qui :
 - font la promotion de la valeur et des bienfaits des loisirs en famille,
 - précisent les points à considérer en matière de sécurité et les stratégies de gestion, et
 - aident les familles à faire de l'activité physique et à jouer.
- Offrir aux familles des expériences qui leur font découvrir le loisir.
- Promouvoir dans les quartiers la disponibilité d'une variété de possibilités de jeux extérieurs.
- Appuyer les leaders du secteur du loisir pour réduire les comportements sédentaires en augmentant la sensibilisation et en adoptant des approches ayant fait leurs preuves.

Priorité 1.3 de la Nouvelle-Écosse

Les personnes âgées participent régulièrement à des loisirs.

L'âge moyen de la population augmente. La participation à des loisirs qui rendent actifs physiquement durant les premières années de troisième âge et les années qui précèdent (de 45 à 65 ans) augmente la probabilité que ce groupe de la population continue à être physiquement actif en prenant de l'âge. La participation des personnes âgées à des formes actives et passives de loisir peut aussi favoriser la santé mentale et permettre de remédier à des problèmes comme l'isolement social.

Aspects d'intérêt particulier

- Promouvoir et faciliter la participation des adultes de 45 à 65 ans et des adultes plus âgés à toute forme de loisir pouvant les préparer à être plus actifs physiquement en vieillissant.
- Appuyer les fournisseurs de services aux aînés pour qu'ils favorisent, offrent et dirigent des formes actives et passives de loisir.
- Fournir des ressources conviviales et faciles d'accès qui permettent aux gens d'établir des liens avec d'autres personnes qui partagent leurs intérêts en matière de loisir, de trouver les programmes qui leur conviennent et de planifier des activités autonomes.



But 2 du cadre national : Une intégration et une accessibilité au loisir.

Renforcer l'intégration et l'accessibilité au loisir pour les populations confrontées à des obstacles les empêchant de participer aux activités.

Priorité 2.1 de la Nouvelle-Écosse

Les contraintes empêchant la participation de tous les enfants et jeunes à des expériences de loisir sont éliminées.

L'accès à l'éducation et aux soins de santé publics est considéré comme des droits fondamentaux pour tous les enfants. Comme le loisir est essentiel au sain développement des enfants, le droit à un accès sans contraintes aux activités récréatives devrait aussi être considéré comme essentiel. Les contraintes financières, culturelles, physiques, psychologiques et liées au transport comptent notamment parmi les contraintes et obstacles sur lesquels il faut se pencher.

Aspects d'intérêt particulier

- Collaborer avec les collègues des autres secteurs pour mettre au point et en œuvre des stratégies et des politiques qui permettent de s'assurer que tous les enfants participent pleinement à des activités récréatives sans obstacles financiers, géographiques ou culturels.
- Préparer et appuyer les intervenants du secteur du loisir pour qu'ils fassent participer les enfants et les jeunes marginalisés.
- Appuyer la mise en place d'une infrastructure et de possibilités de loisir viables et de qualité dans les communautés.
- Faciliter l'accès à l'équipement nécessaire au loisir.

Priorité 2.2 de la Nouvelle-Écosse

La participation au loisir des Néo-Écossais de diverses populations, communautés et cultures n'est pas limitée par des contraintes et est considérablement élargie.

Les diverses populations comprennent les personnes ayant des différences visibles comme le sexe, le genre, l'âge et la capacité. D'autres différences peuvent ne pas être visibles, comme l'orientation sexuelle, l'instruction, les croyances religieuses, le statut socioéconomique et les problèmes de santé mentale ayant des répercussions sur le bien-être.

Pour que le loisir joue un rôle significatif dans le bien-être des communautés, le secteur doit mettre davantage l'accent sur la prestation de services aux segments de la population qui ont les plus grands besoins, renforcer l'inclusion, célébrer la diversité et s'efforcer d'inclure les besoins et les points de vue des diverses communautés à tous les aspects des services et programmes de loisir.

Aspects d'intérêt particulier

- En collaboration, mettre au point et en œuvre des politiques et possibilités en matière de loisir qui sont, de façon explicite, inclusives, respectueuses et pertinentes pour divers groupes de la population.
- Renforcer les compétences et pratiques d'inclusion dans le secteur du loisir, notamment en augmentant la diversité chez les professionnels et les bénévoles du loisir.
- Mettre au point et en œuvre des stratégies et politiques qui appuient la pleine participation des personnes handicapées à des expériences de loisir.

Priorité 2.3 de la Nouvelle-Écosse

La participation est équitable pour toutes les femmes et les filles.

La recherche indique clairement que les taux de participation des femmes et des filles à de nombreux aspects du loisir sont plus faibles que ceux des hommes et des garçons. Des possibilités adaptées aux femmes et aux filles sont essentielles pour améliorer la situation.

Aspects d'intérêt particulier

- Mettre au point et en œuvre des possibilités de participation conçues et dirigées par des femmes et des filles.
- Augmenter le nombre de femmes et de filles qui assument des rôles de leadership.
- Développer la capacité organisationnelle pour accroître les possibilités offertes aux femmes et aux filles.



But 3 du cadre national : Des liens entre les gens et la nature.

Aider les gens à nouer des liens avec leur environnement naturel grâce au loisir.

Priorité 3.1 de la Nouvelle-Écosse

Le nombre de Néo-Écossais faisant des loisirs à l'extérieur est considérablement plus élevé.

Les gens ont un besoin intrinsèque de nouer des liens avec la nature. Ces liens contribuent à une meilleure santé mentale et physique et à une plus grande capacité de penser, d'apprendre et de mémoriser. Ces liens améliorent aussi la créativité et favorisent des comportements sociaux positifs. Par conséquent, la conception des services communautaires intègre de plus en plus de possibilités d'exposition aux milieux naturels.

Aspects d'intérêt particulier

- Créer des programmes de sensibilisation et d'éducation du public pour sensibiliser davantage les gens à l'importance de la nature pour le sain développement de la personne et des familles et pour favoriser des communautés dynamiques.
- Promouvoir et appuyer un portail d'information provincial qui fournit aux gens des conseils sur la façon de faire des loisirs à l'extérieur et les endroits où en faire.
- Renforcer le leadership en matière de loisir extérieur pour offrir des expériences en plein air sécuritaires et attrayantes.
- Fournir une vaste gamme de programmes qui permettent d'acquérir les compétences et la confiance nécessaires pour faire des loisirs dans des milieux naturels.
- Améliorer l'accès à nos espaces naturels par l'acquisition d'aires naturelles, l'élaboration de politiques et d'autres moyens.
- Améliorer l'accès à l'équipement de plein air.
- Surveiller les contraintes en matière de responsabilité et d'assurance et y remédier.

Priorité 3.2 de la Nouvelle-Écosse

Les politiques et pratiques en matière de loisir minimisent les répercussions négatives sur l'environnement naturel.

Comme les loisirs en plein air peuvent avoir des répercussions négatives sur l'environnement naturel, le secteur du loisir a un rôle à assumer pour ce qui est de promouvoir l'intendance des espaces naturels et d'agir en ce sens.

Aspects d'intérêt particulier

- Incorporer des éléments de programme qui favorisent l'utilisation responsable et la protection des milieux naturels.
- Veiller à ce que les politiques et pratiques en matière de loisir laissent la plus petite empreinte environnementale possible.



But 4 du cadre national : Des environnements favorables à la pratique.

S'assurer que soient offerts des environnements physiques et sociaux dans lesquels les gens se sentent soutenus, qui les encouragent à participer à des activités de loisir et qui contribuent à souder les communautés.

Priorité 4.1 de la Nouvelle-Écosse

Les environnements naturels et bâtis inspirent et appuient le loisir dans les communautés.

Les environnements physiques favorables à la pratique aident les gens à adopter des modes de vie sains et actifs « en faisant des choix santé, des choix faciles ». Les environnements pour le loisir regroupent de nombreux milieux, dont les terrains de sport, les cours d'eau destinés au loisir, les sentiers, les parcs et les centres communautaires.

Aspects d'intérêt particulier

- Fournir des outils d'évaluation et des indices normalisés qui permettent aux communautés d'évaluer la mesure dans laquelle leurs lieux et espaces publics appuient la contribution du secteur du loisir au bien-être communautaire.
- Promouvoir l'intégration aux priorités, aux plans et aux politiques communautaires d'environnements bâtis de qualité, d'espaces verts, de milieux naturels, de sentiers et de cours d'eau destinés aux loisirs et favoriser leur préservation.
- Encourager les communautés à planifier, à mettre au point et à entretenir des parcours de transport actif qui relient de façon sécuritaire et facile les gens aux endroits où ils veulent se rendre et les appuyer en ce sens.

Priorité 4.2 de la Nouvelle-Écosse

Les environnements sociaux favorisent la participation aux activités de loisir et contribuent à souder les communautés.

Des environnements sociaux favorables à la pratique – dans lesquels nous nous soucions les uns des autres, de notre communauté et de notre environnement naturel – sont le fondement de ce qu’est une communauté vivante et dynamique. Pour beaucoup de gens, l’engagement social est au cœur du plaisir ressenti à pratiquer le loisir.

Aspects d’intérêt particulier

- Développer une compréhension commune de ce qu’est le bien-être communautaire et de la façon dont le loisir contribue au plaisir, à la qualité de vie et au bien public.
- Renforcer les partenariats et les processus de collaboration avec les écoles, les communautés culturelles distinctes, les groupes de services sociaux, la communauté artistique, la police, les planificateurs en matière de transport et d’urbanisme, les organismes communautaires et le secteur privé pour créer des environnements sociaux qui favorisent la participation aux activités de loisir.



But 5 du cadre national : Le développement d'une capacité d'agir du secteur du loisir.

Assurer la viabilité et le développement du secteur du loisir.

Priorité 5.1 de la Nouvelle-Écosse

Les professionnels et bénévoles excellent à titre de leaders dans le secteur.

Le secteur du loisir est en constante évolution. L'acquisition continue de nouvelles compétences et d'habiletés en leadership est essentielle à la croissance et à la viabilité du domaine.

Aspects d'intérêt particulier

- Définir les compétences de base et les meilleures pratiques se rattachant aux intervenants du secteur du loisir.
- Encourager les établissements d'enseignement postsecondaire à mettre au point des programmes qui demeurent pertinents pour répondre aux besoins en constante évolution du secteur et les appuyer en ce sens.
- Fournir et promouvoir des possibilités pertinentes, accessibles et de haute qualité pour permettre à tous les professionnels et bénévoles d'acquérir et de continuellement parfaire leurs compétences.
- Mettre à jour les stratégies et leur redonner de la vitalité pour renforcer le recrutement et le perfectionnement des bénévoles.

Priorité 5.2 de la Nouvelle-Écosse

Le loisir contribue de façons importantes au bien public et est par conséquent reconnu comme étant essentiel à la santé et au dynamisme des communautés.

Le « bien public » fait référence aux lois, aux politiques ou aux mesures dont bénéficient tous les Néo-Écossais. Bien que le loisir ait toujours contribué au bien public, la programmation et les ressources mettaient l'accent sur le segment de la population ayant choisi de participer, et ce segment en était donc le principal bénéficiaire. On demande maintenant au secteur du loisir d'élargir son pouvoir et son potentiel pour que tous les Néo-Écossais en profitent.

Aspects d'intérêt particulier

- Accroître la sensibilisation aux contributions du secteur du loisir pour traiter des problèmes sociaux et environnementaux urgents et promouvoir le pouvoir et le potentiel du secteur pour ce qui est de jouer un rôle de premier plan dans la recherche du bien public.
- Positionner de façon proactive le secteur du loisir comme un élément identifiable de toutes les stratégies et initiatives sanitaires, sociales, environnementales et économiques.

Priorité 5.3 de la Nouvelle-Écosse

L'harmonisation des priorités est accrue et les collaborations et le partage des ressources dans le secteur du loisir et avec les secteurs public, sans but lucratif et privé sont renforcés.

Le secteur du loisir en Nouvelle-Écosse a toujours favorisé une grande collaboration et de vastes partenariats. Il en a d'ailleurs tiré profit. Pour amener le loisir à un niveau supérieur, il faudra accroître encore davantage l'harmonisation des priorités, les efforts collectifs, le partage des ressources et approfondir les partenariats au sein du secteur, ainsi qu'avec les autres secteurs ayant des objectifs qui recourent les siens.

Aspects d'intérêt particulier

- Accroître l'harmonisation des priorités, le partage des ressources et les partenariats dans le secteur du loisir et avec les autres secteurs.
- Renforcer l'harmonisation des stratégies, politiques et pratiques en matière de loisir avec les autres organismes des secteurs public, sans but lucratif et privé.

Priorité 5.4 de la Nouvelle-Écosse

L'accès à de l'information de qualité qui appuie une planification et une prise de décisions fondées sur des données probantes est amélioré.

Il est essentiel que les professionnels du loisir aient accès à des données actuelles et pertinentes qui contribuent à leur travail. Il est toutefois difficile de faire le tri dans le volume d'information disponible.

Aspects d'intérêt particulier

- Promouvoir et faciliter l'utilisation des dépôts centraux de sources d'information et de ressources.
- Recueillir et interpréter l'information locale pertinente et la rendre disponible pour les intervenants du secteur du loisir de façon efficace et conviviale.
- Investir dans la recherche stratégique qui contribuera au développement stratégique du secteur.

Section 4

Résumé de la Stratégie d'avancement commune du loisir en Nouvelle-Écosse

Analyse de la situation

Enjeux pour lesquels le loisir peut faire une contribution unique et importante

- 1 Changements démographiques
- 2 Urbanisation et menaces à l'environnement naturel
- 3 Défis pour la santé
- 4 Inégalités croissantes
- 5 Défis sociaux
- 6 Déficit au niveau de l'infrastructure

Vision

Tous se livrent à des activités de loisir significatives et accessibles qui favorisent :

- le bien-être individuel
- le bien-être des communautés
- le développement des environnements naturels et bâtis

Valeurs et principes directeurs

- 1 Inclusion et équité
- 2 Bien public
- 3 Viabilité
- 4 Participation tout au long de la vie
- 5 Orientation vers les résultats
- 6 Qualité et pertinence
- 7 Pratique fondée sur des données probantes
- 8 Partenariat et collaboration

But 1 : Vie active

Favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif grâce au loisir

But 2 : Intégration et accessibilité

Renforcer l'intégration et l'accessibilité au loisir pour les populations confrontées à des obstacles les empêchant de participer aux activités

But 3 : Liens entre les gens et la nature

Aider les gens à nouer des liens avec leur environnement naturel grâce au loisir

But 4 : Environnements favorables à la pratique

S'assurer que soient offerts des environnements physiques et sociaux dans lesquels les gens se sentent soutenus, qui les encouragent à participer à des activités de loisir et qui contribuent à souder les communautés

But 5 : Développement d'une capacité d'agir du secteur du loisir

Assurer la viabilité et le développement du secteur du loisir

Section 5

Aller de l'avant

La réussite de la mise en œuvre de la présente stratégie dépendra de ce qui suit :

- une forte harmonisation des plans et activités des organismes de loisir de la Nouvelle-Écosse sur la présente stratégie,
- la mise au point d'outils et de ressources pour atteindre les buts de la stratégie,
- l'adoption et l'harmonisation des buts et objectifs de la présente stratégie par d'autres secteurs,
- la contribution de la Nouvelle-Écosse au travail effectué pour faire avancer le cadre national *Sur la voie du bien-être – Cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada* et les bienfaits qui en découlent.

La réussite de la mise en œuvre de la présente stratégie sera appuyée par ce qui suit.

- A L'harmonisation des rôles au sein de Loisirs Nouvelle-Écosse et de la Division de la vie active du ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse.
- B L'initiation de mesures pour poursuivre sur la lancée et démontrer l'engagement :
- les organismes prêts à s'aligner sur la stratégie seront encouragés et appuyés dans leur démarche et dans la communication des résultats;
 - les deux principaux partenaires, Loisirs Nouvelle-Écosse et la Division de la vie active du ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse, mettront au point et communiqueront des plans et des engagements précis d'ici l'automne 2015.
- C La mise sur pied d'une équipe offrant du leadership et de la coordination pour le soutien à la mise en œuvre de la stratégie, notamment pour :
- favoriser la collaboration – aider au partage des idées, encourager les projets conjoints ou concertés et apporter de l'aide en ce sens, partager les ressources, accroître la collaboration et la capacité de penser et de travailler de façon plus stratégique;
 - mettre au point des ressources – champions, information, profils d'histoires de réussite, matériel pour aider à la présentation et à la communication de la stratégie et pour demander du soutien aux décideurs, outils pour favoriser l'intégration des éléments de la stratégie aux plans et aux activités de loisir à l'échelle locale;

- organiser un « sommet », à compter de l'automne 2016, conjointement à la conférence annuelle de Loisirs Nouvelle-Écosse. Le but consistera à présenter les progrès, à renforcer la capacité, à travailler à des sujets précis et à préparer les prochaines étapes – d'autres rassemblements pourraient être organisés au besoin.
- former et appuyer des groupes de travail provinciaux pour faire avancer des aspects précis de la Stratégie.
- surveiller et communiquer le progrès.

Section 6

Annexes

Annexe I

Résumé des étapes de la mise au point de la Stratégie d'avancement commune du loisir en Nouvelle-Écosse

- 1 Engagement initial à mettre au point une stratégie provinciale en matière de loisir pris en juin 2005 par le ministre de l'époque, Rodney MacDonald, envers le conseil d'administration de Loisirs Nouvelle-Écosse. Un comité interministériel est alors formé. Après une série de délais, les gouvernements qui se sont succédé ont réaffirmé leur engagement envers l'élaboration d'une politique provinciale en matière de loisir.
- 2 *Premier Sommet national des loisirs* (2011) – engagement envers un cadre national en matière de loisir.
- 3 Équipe de travail en partenariat formée par Loisirs Nouvelle-Écosse et la Division de la vie active du ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse (2013).
- 4 Examen des documents et consultation avec les « leaders de pensée » pour connaître le milieu et avoir une perspective pertinente (automne 2013).
- 5 Prise en considération d'un certain nombre de politiques et stratégies connexes :
 - Thrive! (2011)
 - Canada actif 20/20 (2012)
 - Politique canadienne du sport (2012)
 - Connecter les Canadiens à la nature (2014)
- 6 Mise au point de la première ébauche de la Stratégie commune par l'équipe de travail (hiver 2014).
- 7 Consultations avec les professionnels et les bénévoles de partout dans la province pour obtenir de la rétroaction sur le *Cadre pour le loisir au Canada* (printemps 2014).

- 8 Tenue de dix consultations régionales (142 participants aux séances; 83 répondants au sondage en ligne; 70 % de représentants municipaux du secteur du loisir, de représentants élus et de bénévoles communautaires; représentation de différents secteurs). Consultation du conseil de l'UNSM (printemps 2014).
- 9 Décision d'intégrer le cadre national et le cadre provincial en un seul document pour la Nouvelle-Écosse (été 2014).
- 10 Atelier avec des experts pour élaborer davantage les priorités provinciales (automne 2014).
- 11 Présentation d'une version préliminaire complète de la Stratégie d'avancement commune au comité interministériel du gouvernement, aux professionnels et aux bénévoles du loisir à la conférence de Loisirs Nouvelle-Écosse et au conseil de l'UNSM (automne 2014).
- 12 Deuxième *Sommet* national des loisirs (novembre 2014).
- 13 Finalisation de la Stratégie d'avancement commune du loisir en Nouvelle-Écosse (printemps 2015).
- 14 *Cadre pour le loisir au Canada* présenté aux fins d'acceptation par les ministres en février 2015.
- 15 Demande d'acceptation officielle du cadre provincial par le comité interministériel, le ministre de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse, le conseil de Loisirs Nouvelle-Écosse et le conseil de l'UNSM (début du printemps 2015).

Annexe II

Documents passés en revue pour l'élaboration de la Stratégie

- 1 *Sur la voie du bien-être – Cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada* – Association canadienne des parcs et loisirs, 2015
- 2 Déclaration nationale sur les loisirs, 1987
- 3 Sommet national des loisirs – Sommaire – Décembre 2011
- 4 Vers un Programme national des loisirs : un an plus tard – Diaporama
- 5 Vers un Programme national des loisirs : document de travail, le 28 mars 2013
- 6 Towards a National Agenda for Recreation – The NS Response, Brenda Robertson, mai 2013
- 7 National Recreation Agenda – Provincial/Territorial Consultations Summary Report, ACPL, mai 2013
- 8 Report on the National Recreation Roundtable in Fredericton, NB – Don Lenihan, juin 2013
- 9 Politique canadienne du sport 2012
- 10 Stonehame Summit – Highland Region – Notes and Proceedings, février 2012
- 11 Key Questions that Rose from the Recreation Rising Summit – Diaporama présenté par Brenda Robertson, le 31 janvier 2013
- 12 Lien : Recreation Rising – Notes and Proceedings
- 13 Examining Municipal Recreation Study, novembre 2012
- 14 The Core and The Edges of Recreation – A Call to Action, février 2011
- 15 The Power and the Potential, avril 2008
- 16 Saskatchewan Recreation Sector Policy Final Report, novembre 2012
- 17 Provincial Recreation Policy – Overview, mise à jour de M. Chauvin, H. Praught, R. Gilbert, le 18 septembre 2013
- 18 Cadre stratégique, Loisirs Nouvelle-Écosse
- 19 Plan stratégique de la Division de la vie active du ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse
- 20 Canada actif 20/20, mai 2012
- 21 Connecter les Canadiens à la nature, 2014